



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2017-025**

**\* \* \***

**Objet :**

Demande de subvention au Conseil Départemental 34.  
Programme Patrimoine - Voirie 2017

Délibération affichée le :

**L'an deux mille dix-sept et le vingt et un mars à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :** MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h40 – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine à 18h35 – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCHE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René

**Pouvoirs :** MM. LEROY Annie à SERVEL Olivier - BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - POURTIER Jean Luc à SOTO Jean-François - CABOCHE Chrystelle à BLANES Michel - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René

**Absents :** MM. EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Convocation du 15 mars 2017

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élu secrétaire à l'unanimité.

Dans le cadre du Budget Primitif 2017, Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée les travaux

- Patrimoine
  - Gymnase le Rivalal 41 000 €
  - Théâtre Le Sonambule 56 000 €
  
- Voiries et réseaux pluvial 150 000 €

qui seraient susceptibles d'être subventionnés par le Conseil Départemental au titre du programme Patrimoine-Voirie 2017.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **25 voix POUR (unanimité)**

- ✓ Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention la plus élevée possible au titre du programme Patrimoine-Voirie (FAIC) 2017.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.